



Communiqué de presse

La Ville recrute des assesseurs bénévoles

Lundi 7 juin



Et si vous deveniez **assesseur citoyen bénévole** pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains ?

La Ville ouvre la possibilité aux électeurs et électrices de la commune de participer à la tenue des bureaux de vote lors des élections, en complément des assesseurs désignés par les candidats et candidates au scrutin. Toute personne inscrite sur les listes électorales à Saint-Herblain peut participer.

Les assesseurs et assesseuses bénévoles sont présents de 7h45 jusqu'à la fin du dépouillement, après la fermeture du bureau de vote. Ils ont pour mission de participer au déroulement des opérations de vote :

- assister le président du bureau de vote, en complément du secrétaire ;
- vérifier la pièce d'identité de l'électeur et de son inscription au bureau de vote ;
- contrôler l'inscription de l'électeur sur la liste d'émargement et la faire signer, une fois que l'électeur a voté;

Les personnes intéressées pour devenir assesseur citoyen peuvent contacter par mail la Direction du secrétariat général et des affaires juridiques en précisant leurs nom, prénom, date de naissance, adresse et coordonnées téléphonique.

Les candidatures sont possibles jusqu'au lundi 14 juin inclus.

Témoignage d'habitante

Estelle Blondin, habitante du quartier Bourg, se souvient de sa première expérience d'assesseure citoyenne bénévole : « **J'ai été très fière de participer à la tenue du bureau de vote**, c'était à l'école Beauregard. Pour moi, c'est un geste citoyen à la portée de tous, c'est important de montrer aux autres qu'on peut se rendre utile pour sa ville. »

Contact : Direction du secrétariat général et des affaires juridiques - Hôtel de ville - 2 rue de l'Hôtel-de-Ville - BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex
secretariat.general@saint-herblain.fr

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

